



schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

La SIA recherche un·e

président·e de la commission SIA 112 Modèle « Etude et conduite de projet »

Suite au départ du président de la commission SIA 112 *Modèle « Etude et conduite de projet »*, la SIA recherche un·e candidat·e pour reprendre sa succession.

CHAMP DE COMPÉTENCE DE LA COMMISSION

La commission est chargée de veiller au contenu et à l'orientation de la norme SIA 112 *Modèle « Etude et conduite de projet »*. Cette norme décrit le processus d'étude et de conduite d'un projet par phase et peut s'appliquer à tous les types de prestations de conception dans le secteur de la construction. En plus de constituer une structure de base des prestations décrites dans les règlements SIA 102 (architecture), SIA 103 (génie civil), SIA 104 (forêts et dangers naturels), SIA 105 (architecture paysagère) et SIA 108 (installations du bâtiment, mécanique, électrotechnique), la norme SIA 112 contient un glossaire terminologique et sert également de norme de compréhension entre les parties contractantes et les professionnels des différentes disciplines.

VOTRE PROFIL

Pour endosser cette fonction à responsabilités, nous recherchons un·e professionnel·le au bénéfice d'une solide expérience et de réalisations reconnues. Habile en négociation, faisant preuve d'un esprit ouvert et interdisciplinaire, vous portez un intérêt pour la politique.

De plus, vous répondez aux critères suivants :

- diplôme ou expérience équivalente en architecture ou génie civil ;
- activité professionnelle en qualité de mandataire (de préférence propriétaire, partenaire ou cadre d'un bureau d'études) ;
- bonne maîtrise de l'allemand et du français ;
- grande compétence sociale ;
- bon réseau professionnel ;
- membre individuel SIA.

VOTRE MISSION

À la tête de la commission SIA 112, vous déterminez les sujets à traiter, préparez les séances avec le soutien du Bureau SIA, et siégez à la Commission centrale des règlements (ZO). Cette fonction, à la croisée entre pratique et politique, vous donne la possibilité de contribuer de manière décisive à l'élaboration des bases de travail du secteur de la conception et de la construction. Dans le même temps, vous profitez des compétences de vos collègues et élargissez votre réseau professionnel.

L'engagement au sein des commissions SIA se fait à titre bénévole. Les frais encourus sont remboursés conformément au règlement SIA y relatif. La commission SIA 112 se réunit généralement une fois par trimestre, la ZO cinq fois par an. La charge de travail moyenne pour la présidence de la commission SIA 112 correspond à un taux d'occupation d'environ 10 %.

L'entrée en fonction peut être immédiate ou à convenir. L'actuel président vous fera bénéficier d'une introduction approfondie à vos tâches et vous épaulera au besoin en début de mandat.

À VOUS DE JOUER

Envoyez votre candidature d'ici au 15 septembre 2022 au Bureau SIA, à l'attention de : Sonja Lüthi, spécialiste Règlements, sonja.luethi@sia.ch. Erich Offermann, président a.i. de la commission SIA 112, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions : erich.offermann@oap.ch ou 044 240 00 26.

www.sia.ch